

**Geoffrey SCHALL**

---

**Objet:** Avis projet photovoltaïque au sol Doulaincourt-Saucourt Haute-Marne (52)

**De :** [dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr) <[dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr)>

**Envoyé :** lundi 24 janvier 2022 11:43

**À :** Geoffrey SCHALL <[geoffrey.schall@gdsolaire.com](mailto:geoffrey.schall@gdsolaire.com)>

**Objet :** TR: Avis projet photovoltaïque au sol Doulaincourt-Saucourt Haute-Marne (52)

Madame, Monsieur,

Votre projet photovoltaïque sur le territoire de la commune de Doulaincourt-Saucourt Haute-Marne (52) transmis par courrier en date du 20 janvier dernier, ne présente pas une gêne avérée pour les armées.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la réglementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude et ne préjuge en rien de l'éventuel accord du ministère des armées qui sera donné dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale à venir.

Ce document n'est pas un acte faisant grief, il est donc insusceptible de recours et de demande de reconsidération. Il est inopposable aux tiers et ne crée pas de droit d'antériorité à l'égard d'autres éventuels projeteurs. Il ne vaut pas autorisation, celle-ci n'étant étudiée que lors de l'instruction de la demande d'autorisation, sur saisine du préfet.

Enfin, en ce qui concerne les immeubles militaires et les servitudes d'utilité public relevant du ministère des armées, votre projet ayant une hauteur inférieure à 50 mètres, vous devez également recueillir l'avis de l'Etat-major de la zone de défense de Metz - BSI/Section Domaine - 1 boulevard Clémenceau - CS 30001 - 57044 Metz Cedex 1.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le sous-directeur de la circulation aérienne militaire Nord,

**Commandant Xavier LEROY**

Chef de la division environnement aéronautique  
DSAE/DIRCAM/SDRCAM Nord

SDRCAM Nord – Site Mailloux

Base aérienne 705

RD 9010 – 37 076 TOURS CEDEX 02

Tél : +33 2 45 34 14 46 / PNIA : 862 927 14 46

[xavier-e.leroy@intradef.gouv.fr](mailto:xavier-e.leroy@intradef.gouv.fr)



Direction de la sécurité aéronautique d'État  
Direction de la circulation aérienne militaire  
Sous-direction régionale de la circulation  
aérienne militaire Nord